

Annick GIRARDIN
Député
Conseiller Territorial
de la Collectivité
Territoriale de
Saint-Pierre-et-Miquelon

BP 4477 - 97500
SAINT-PIERRE
ET MIQUELON
Tél. 05 08 55 99 19
Fax 05 08 41 97 97

Assemblée nationale
126, rue de l'Université
75355 PARIS cedex 07 SP
Tél. 01 40 63 15 39
Fax 01 40 63 15 40

ecrire@annickgirardin.fr
www.annickgirardin.fr

REF-CELU270807

Destinataires :

- M. le Sénateur-Maire de Miquelon-Langlade
- M. le Président du Conseil Territorial
- Mme le Maire de Saint-Pierre
- Mme le Conseiller Economique et Social
- M. le Président du Comité Economique et Social
- Mme la Présidente de la CACIM
- Mme la Présidente de la CPS

Saint-Pierre le 27 Août 2007

M. Denis DETCHEVERRY
Sénateur – Maire de Miquelon-Langlade

SAINT-PIERRE

Monsieur le Sénateur-Maire,

Ce n'est un secret pour personne, notre Archipel s'enlise petit à petit, les collectivités "sont dans le rouge", le milieu économique s'essouffle, les problèmes sociaux s'accroissent et la morosité gagne la population faute de perspectives.

Les causes de cette situation alarmante sont multiples et trouvent leurs origines à différents niveaux, notamment les contextes national et régional sur lesquels nous n'avons malheureusement que peu d'influence, de surcroît si nous travaillons en ordre dispersé.

Nous devons rapidement reprendre en main la destinée de Saint-Pierre et Miquelon. Mais pour cela il nous faut travailler ensemble et renouer le dialogue entre les différentes forces vives de l'Archipel. Trop de projets "capotent" par manque de communication entre les différentes instances locales. Trop de perspectives de développement sont tombées dans les oubliettes des ministères parce que nous n'avons pas su afficher un front uni pour les défendre.

C'est pourquoi je vous propose de constituer le "Conseil des élus", une cellule de réflexion informelle, qui se réunirait à une fréquence que nous déciderons ensemble, et qui nous permettrait de dialoguer, d'échanger sur nos préoccupations et sur les projets en cours.

De ces discussions, de ces échanges - je n'en doute pas - pourra naître le consensus nécessaire pour que ce "Conseil des élus" puisse devenir une réelle force de proposition, notamment vis-à-vis de l'Etat.

Le Secrétaire d'Etat à l'Outre-Mer, M. ESTROSI, doit nous rendre visite. N'est-ce pas là l'occasion idéale pour les élus que nous sommes, de nous unir pour montrer la détermination que nous avons tous à défendre les intérêts de l'Archipel.

Aussi, je vous propose donc - si vous en êtes d'accord - une première rencontre, mardi 11 septembre prochain à 10h30 dans la salle des délibérations du Conseil Municipal de Saint-Pierre, pour échanger sur cette proposition.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Sénateur-Maire, en l'expression de mes plus cordiales salutations.

Le député,

Annick GIRARDIN